



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 septembre 2010

AIDE ALIMENTAIRE - SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS DISTRIBUTRICES -  
CONVENTIONS D'OBJECTIFS 2010

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
04 octobre 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Annick DEFAYE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**VIE ASSOCIATIVE**

**AIDE ALIMENTAIRE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
DISTRIBUTRICES - CONVENTIONS D'OBJECTIFS 2010**

Madame Nathalie SEGUIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville de Niort accorde des subventions annuelles de fonctionnement aux associations caritatives qui distribuent de l'aide alimentaire aux personnes en situation de précarité.

En complément des travaux de révision de la charte alimentaire et de la poursuite des efforts pour améliorer les conditions de l'aide alimentaire à Niort, il est nécessaire de renouveler, pour 2010, les conventions d'objectifs avec ces associations et les subventions qui leur sont allouées par la Ville.

Compte tenu des contraintes financières et budgétaires que nous connaissons, il est proposé une stricte stabilité de ces subventions attribuées aux associations.

*Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.5249 6574*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

Croix Rouge Française – Délégation de Niort	<b>2 444 €</b>
Les Restaurants du Cœur – Délégation des Deux-Sèvres	<b>3 900 €</b>
Secours Catholique Français – Comité des Deux-Sèvres	<b>3 326 €</b>
Secours Populaire Français – Fédération des Deux-Sèvres	<b>3 530 €</b>

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Nathalie SEGUIN**